



Compte-rendu de la réunion Plénière du Conseil de Quartier Branly – Boissière du 3 avril 2025



19h00
Préau de l'école élémentaire Nanteuil
13 rue de Nanteuil

Elus et autres personnes invitées :

Olivier STERN, Adjoint délégué à la relation usager, au numérique, et en charge des mobilités, de la ville cyclable, et du stationnement.

Sébastien COUVILLERS, chef de service du Service Aménagement Mobilités Durables (SAMD)

Lucie DALLE PIAGGE, cheffe de projet Mobilités durables au SAMD

Philippe LAMARCHE, Adjoint délégué aux finances, Elu du quartier

Habitantes et habitants présents : 96

Si vous souhaitez nous contacter pour toutes vos questions ou observations, écrivez à : CQBB93@gmail.com

Retrouvez-nous sur :

- notre page Facebook : [Conseil de Quartier Branly Boissière](#)

- notre compte Twitter : [@cqbb93](#)

Les compléments, modifications ou réponses intervenus depuis la réunion sont signalés en italique.

ORDRE DU JOUR

LIMINAIRE	2
1. CIRCULATION, TRANSPORTS ET STATIONNEMENTS : PRÉSENTATION D'OLIVIER STERN	2
A. Bus et métro : Fréquentation depuis l'ouverture de la ligne 11	2
a. <i>Métro Ligne 11</i>	2
b. <i>Bus 76 : Montreuil – Hôpital / Châtelet</i>	3
c. <i>Bus 102 : Gare de Rosny – Bois-Perrier / Gambetta – Japon et bus 202 : Montreuil-Boissière-Acacia / Porte de Montreuil</i>	3
d. <i>Bus 116 : Champigny – Saint-Maur RER / Montreuil – Boissière – Acacia</i>	3
e. <i>Bus 124 : Montreuil – Boissière – Acacia / Château de Vincennes</i>	3
f. <i>Bus 129 : Mairie de Montreuil / Romainville – Vassou</i>	3
g. <i>Mise en concurrence des lignes de bus par IDFM</i>	3
h. <i>Prolongement des lignes de métro 3 et 9</i>	3
B. Le stationnement payant : Périmètre et fonctionnement	3
C. Arrêt minute	4
D. Évolution du plan vélo : Le besoin d'une nouvelle liaison est-ouest	4
E. ZAC Boissière Acacia : De nouvelles rues, un nouveau plan de circulation	4
2. RÉACTIONS DES HABITANTS À LA PRÉSENTATION	5
A. Problèmes liés aux bus et vibrations	5
B. Nombre de places de stationnement et plantation d'arbres	5
C. Stationnement payant et contraventions	6
D. Stationnement Personnes à Mobilité Réduite	7
E. Voitures ventouses	7
F. Vitesse des véhicules	7
3. PAROLE AUX HABITANTS	7

La séance débute à 19h15

FRédéric Marion remercie les participants. Il présente la réunion et les représentants de la Ville. Véronique et Nathalie seront les animatrices de la réunion et FRédéric le secrétaire.

FRédéric rappelle que le Collectif d'Animation du CQBB est constitué d'habitants bénévoles, indépendants de la Ville et de tous partis ou mouvements politiques. Le Collectif d'Animation organise les Plénières du Conseil de Quartier. Il est également en lien avec les structures de la Municipalité (élus thématiques, Antenne, Services...) pour faire remonter des problèmes ou des souhaits habitants, et redescendre des décisions ou informations de la Ville.

Il appelle les habitants, qui souhaitent s'investir dans le quartier, à intégrer le Collectif.

Actuellement, le Collectif d'Animation est constitué de :

Mesdames Nathalie BANEUX, Régine BLANQUET, Mireille DARIDAN, Véronique HUMBERT, Cléo d'OREFICE, Jacqueline REMI.

Messieurs FRédéric MARION, Henri RETAILLEAU.

Liminaire

Le Collectif souhaite une bonne retraite à Jean-Pierre Forestier, le Responsable de secteur Antenne Vie de Quartier Jules Verne. Nous espérons qu'il sera vite remplacé.

Hors réunion : Il a été remplacé par Julien COZELIN.

Suite à l'incendie dans le sous-sol du bâtiment qui hébergeait l'Antenne de quartier, l'Antenne a déménagé au 1 rue Thomas Sankara, dans la ZAC Boissière Acacia.

Remarques du Collectif d'Animation du Conseil de Quartier Branly-Boissière :

Cette Plénière ayant été très tumultueuse, nous ne reproduisons pas tous les propos tenus lors de cette Plénière. Les propos de certains habitants très énervés par les « Plan Arbres » et « Plan Stationnement payant » ont pu dépasser leur pensée.

Nous saluons Olivier Stern et Philippe Lamarche qui ont su garder leur sang-froid devant les propos de certains habitants.

Cependant, nous rappelons que les Plénières sont un espace de dialogue entre les habitants et les élus. Une certaine forme de respect dans les échanges doit donc être maintenue.

1. Circulation, transports et stationnements : présentation d'Olivier Stern

Après avoir remercié les participants et les organisateurs de cette Plénière, Olivier Stern présente ce qu'il va exposer à cette Plénière (le document projeté est en annexe de ce CR).

A. Bus et métro : Fréquentation depuis l'ouverture de la ligne 11

a. Métro Ligne 11

Selon les chiffres d'Ile de France Mobilités (IDFM) (voir graphique sur la présentation d'Olivier Stern), les nouvelles stations ont trouvé leur public.

Le nombre de passagers serait de 6500/jour à la station Hôpital et de 6400/jour à la station La Dhuys.

En comparaison, à la station de la Mairie, il y a 25.000 passagers/jour, chiffre stable.

Il n'y a donc pas de report des passagers de la Mairie sur les autres stations. On peut donc dire qu'il s'agit de nouveaux usagers.

Une conséquence notable de l'ouverture du métro à l'hôpital : cela a permis de remplir les postes vacants à l'hôpital, qui avait des difficultés de recrutement.

b. Bus 76 : Montreuil – Hôpital / Châtelet

Pas de véritable changement dans le nombre de passagers.

**c. Bus 102 : Gare de Rosny – Bois-Perrier / Gambetta – Japon
et bus 202 : Montreuil-Boissière-Acacia / Porte de Montreuil**

Baisse du nombre de passagers dans le 102, car les usagers prennent le premier bus qui arrive. Cependant, il y a une amélioration de la régularité sur ces lignes.

d. Bus 116 : Champigny – Saint-Maur RER / Montreuil – Boissière – Acacia

C'est une nouvelle ligne pour notre quartier. Cependant, elle n'a pas encore trouvé son public et sert plus de ligne d'opportunité.

IDFM s'interroge donc sur le maintien de cette ligne.

e. Bus 124 : Montreuil – Boissière – Acacia / Château de Vincennes

Il y a une augmentation du trafic, même si la RATP a constaté une zone d'ombre à La Dhuis où peu de monde monte ou descend.

f. Bus 129 : Mairie de Montreuil / Romainville – Vassou

Il y a une baisse très importante du nombre de passagers. La fréquence des bus a diminué suite au report des usagers sur la ligne M11.

Olivier Stern indique qu'une bataille sera à mener pour le 129 pour qu'IDFM n'enlève pas des bus de cette ligne.

g. Mise en concurrence des lignes de bus par IDFM

IDFM a découpé les appels d'offre par lots. Pour plus de détails, voir : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/mise-en-concurrence> et <https://presse.iledefrance-mobilites.fr/ile-de-france-mobilites-designe-les-operateurs-bus-de-trois-lots-en-petite-couronne-et-reattribue-un-lot-en-grande-couronne/>

La Ville souhaite que la RATP gagne les appels d'offres sur nos lignes de bus. Cependant, rien n'est gagné...

h. Prolongement des lignes de métro 3 et 9

La bataille continue pour obtenir le prolongement de ces deux lignes. La Ville veut proposer un scénario pour les prolongements de ces deux lignes jusqu'à l'hôpital. Il faut donc que tout le monde pousse dans le même sens avec un dispositif commun de mobilisation.

B. Le stationnement payant : Périmètre et fonctionnement

L'ajout de rues dans le périmètre a augmenté le nombre de places en stationnements payants. C'est un choix assumé de la Ville, qui applique la même politique dans tout Montreuil, avec l'arrivée des nouveaux modes de transports. Il existe une forte pression sur les places de stationnement disponibles, qu'il faut juguler, donc en rendant le stationnement payant.

La zone Verte pour les résidents sera facturée 200 euros à l'année.

La zone Rouge n'aura pas de tarif résident. Cette zone doit favoriser l'attractivité commerciale en favorisant une meilleure rotation des véhicules stationnés, avec un stationnement payant de 9h00 à 19h00, et une durée limitée à deux heures.

Un abonnement d'une zone Verte n'est pas valide dans une zone Rouge. Il faut donc payer son stationnement.

Le stationnement restera gratuit pour les personnes à mobilité réduite, mais ces personnes devront mettre au coin intérieur de leur pare-brise la carte originale indiquant leur situation de mobilité réduite, et pas une photocopie.

4 applications de stationnements existent pour payer son stationnement. : Indigo Neo, Easypark, Paybyphone et Flowbird. Il faut bien sûr posséder un smartphone pour pouvoir flasher le QR-Code pour choisir son application de paiement, et ensuite payer son stationnement.

Cependant, le paiement aux horodateurs reste possible.

Il y a 32 horodateurs physiques et 35 horodateurs virtuels. Un horodateur virtuel est un poteau avec un QR-Code qui permet de payer son stationnement à partir d'un smartphone, sans télécharger d'application, ni de créer de compte, en flashant le QR-Code. Le QR-Code renvoie vers une page web avec un identifiant unique de localisation et de tarification.

Olivier Stern précise que si un habitant est résident dans une zone Verte, et qu'il va stationner dans une autre zone, alors il devient visiteur dans cette zone et devra payer son stationnement.

Par ailleurs, il précise qu'il n'y a pas de possibilité de prendre un abonnement pour des voitures de location de courte durée. Néanmoins, si la voiture est en autopartage, alors le véhicule est exempté d'abonnement, car il paye déjà une redevance.

C. Arrêt minute

Quatre places sont actuellement en expérimentation sur le boulevard de la Boissière : 2 fois 2 places. Le stationnement doit durer 20 minutes et est gratuit. Si le véhicule dépasse le délai, il est verbalisé. Pour l'instant, cela fonctionne bien et les commerçants sont contents.

D. Évolution du plan vélo : Le besoin d'une nouvelle liaison est-ouest

Il s'agit d'un objectif pour 2030, avec la définition d'une nouvelle stratégie pour Montreuil, pour compléter le réseau existant.

Olivier Stern explique que, par exemple, la rue des Roches n'est pas adaptée pour une piste cyclable. Il y a donc un travail à faire avec les habitants pour définir la circulation sur la rue des Roches.

En ce qui concerne les places vélo, il y aura :

- 268 places à la station Hôpital
- 290 à la station La Dhuy

Par ailleurs, de nouveaux arceaux vélos seront installés partout dans le quartier.

De plus, actuellement, 40 véloboxes sont installés et il y en aura 20 en plus. La location dans un vélobox est de 56 euros/an.

Si les véloboxes sont bien utilisés, alors il y aura un développement du côté des stations de la ligne 11.

Une piste cyclable sera également aménagée le long du tram à l'ouverture du bd urbain.

Deux phases :

- A l'été 2025, le tronçon Romainville - Aristide Briand
- Courant 2026, le tronçon Aristide Briand - rue de Rosny entre sud et nord

Fin du chantier de ce bd urbain en 2027

Du côté Aristide Briand, il est prévu une double voie cyclable. La voie étant départementale, c'est le Département, qui a la maîtrise de l'étude, et il a avancé sur l'avant-projet.

Cependant, la Ville a émis le souhait de regarder toutes les solutions possibles, puis d'organiser ensuite une concertation avec les habitants pour 2027/2028. En attendant, on reste sur cet aménagement provisoire.

Une étude est en cours pour la mise en place d'une station Vélib vers la ZAC sur la rue de Rosny. Cependant, cela sera fonction du budget de la Ville, car cela a un coût de 14.000 euros par station.

E. ZAC Boissière Acacia : De nouvelles rues, un nouveau plan de circulation

Ce plan doit créer une bonne articulation avec les transports. Il y aura donc une adaptation du plan en fonction des ouvertures des voies. Cela demandera un travail en fonction des usages, donc des modifications.

2. Réactions des habitants à la présentation

Après l'exposé d'Olivier Stern, les habitants posent leurs questions _ que nous avons tenté de regrouper en 6 thèmes pour faciliter la lecture :

A. Problèmes liés aux bus et vibrations

Le collectif « Stop aux vibrations » décrit les nuisances liées aux bus qui passent dans la rue du Colonel Fabien, notamment les vibrations. De plus, même s'il n'y a pas de station de bus dans cette rue, il y a une zone où les bus stationnent en attendant de reprendre leur service. Or, les conducteurs en attente discutent fort entre eux et urinent sur les maisons. On leur avait promis un endroit pour se restaurer et des toilettes, mais rien n'a été installé.

Un habitant demande de refaire les plaques de bitume dans la rue, car les joints font du bruit, notamment au passage des bus.

Olivier Stern répond que la canalisation de la Dhuy passe sous les rues des Saules Clouet et du Colonel Fabien. Cette canalisation est la principale cause des vibrations en faisant caisse de résonance. Une nouvelle étude pour traiter ces vibrations est en cours. Donc, il y a eu un arrêt des aménagements en attendant la fin de l'étude.

Le Collectif demande alors d'enlever les bus de ces rues et de les faire passer par un autre trajet.

Olivier Stern répond qu'il va prendre rdv pour revoir IDFM et étudier si des nouveaux trajets sont possibles.

Un habitant intervient pour indiquer que les bus à l'arrêt sont au ras de son bateau, l'empêchant de sortir de chez lui. Il ajoute que des travaux étaient prévus. La Ville dit que ces travaux ont été fait, mais il n'en est rien.

Une habitante indique que les bus stationnent actuellement rue de l'Acacia. Les nuisances sonores et les gaz d'échappements sont insupportables. Elle demande le changement de stationnement des bus.

Olivier Stern répond que la Ville a envoyé un mail à la RATP pour demander aux chauffeurs de couper leur moteur à l'arrêt. Mais il n'a pas obtenu de réponse pour l'instant.

Il rappelle cependant, qu'il s'agit d'un aménagement provisoire, car la construction du terminus est en cours.

Une habitante s'inquiète des vibrations dans son logement sur le bd de la Boissière. Les bus, les camions et même les voitures qui passent trop vite créent des vibrations.

Olivier Stern répond que la Boissière est construit sur des terrains qui bougent. Et par ailleurs, le bd appartient au Département.

Une habitante explique que les agents de sécurité de la RATP effectuent régulièrement des abus de pouvoir.

Olivier Stern répond que c'est un problème à dénoncer auprès de la RATP et que la Ville ne peut rien faire.

B. Nombre de places de stationnement et plantation d'arbres

Une habitante indique qu'un marquage de places de stationnement a été effectué rue Gabriel. Cependant, avec les arbres mis, il n'y a plus que 10 places pour 25 maisons. Or, si le véhicule stationne dans un emplacement sans marquage, alors il recevra une amende.

Olivier Stern confirme.

Une habitante explique que dans la rue des Haies Fleuries, il y a très peu de places. Entre les bateaux et maintenant les arbres, il n'y a plus aucune place. Elle demande où se garer.

Un habitant s'interroge sur la manière dont la Ville a déterminé le nombre de places de parking pour les résidents.

Olivier Stern explique que la voirie n'a pas gagné 1 cm dans la ville. Le nombre de places a donc été décidé en fonction de la taille d'une place de stationnement (en général 5 mètres). Il précise que c'est la taille de la rue qui fait le nombre de places.

Une habitante intervient pour indiquer que s'il n'y a pas de stationnement payant Allée Joyeuse, alors il n'y a pas de places pour les résidents.

Olivier Stern reconnaît que l'espace public est contraint et que si la population motorisée augmente, alors il existe un problème de places.

Une habitante rue Madeleine explique que les voitures, qui ne veulent pas payer, viennent dans cette rue. Or, la moitié de la rue comporte des barrières le long des trottoirs et les garages sont trop petits pour garer une voiture. Elle demande comment faire pour se garer.

Philippe Lamarche propose d'organiser une réunion sur site pour voir les problèmes. Il viendra avec le Gestionnaire Urbain de Proximité et Est Ensemble pour voir les positionnements des arbres et des stationnements. Il pense qu'il faut passer l'ensemble des rues en stationnement payant pour éviter que les gens d'ailleurs viennent s'y garer.

Une habitante décrit qu'il est problématique de circuler dans la rue des Roches avec le stationnement des deux côtés, car les véhicules ne peuvent plus se croiser.

Philippe Lamarche répond qu'une réflexion est en cours.

En ce qui concerne le « Plan Arbres », les habitants ont le sentiment d'une politique différenciée suivant les quartiers. Ils demandent plus d'information sur les prochaines rues à plantations.

Les élus présents reconnaissent un problème de méthode et de concertation de la part de la Ville et d'Est-Ensemble. Ils indiquent qu'un moratoire sur les plantations à venir a été mis en place. Philippe Lamarche va voir le Président d'Est Ensemble pour faire remonter les problèmes. Il indique qu'il reviendra vers les habitants sur cette question et expliquera ce qui a été décidé.

Un habitant demande s'il est possible de faire des places de stationnement vers les nouvelles habitations de la rue de Rosny.

Olivier Stern doit regarder si cela est possible.

Une habitante de la ZAC décrit les voitures garées sur la piste cyclable et partout sur les trottoirs.

Olivier Stern explique que les résidences de la ZAC ont des parkings, donc ces voitures viennent d'ailleurs.

Un habitant demande quand aura lieu l'ouverture de l'impasse Degeyter.

Olivier Stern explique que des travaux sont à l'étude, car il va falloir effectuer des travaux d'assainissement. Par conséquent, l'ouverture n'aura pas lieu en 2025. Il ajoute qu'a priori, il n'y aura pas de stationnement dans la rue Degeyter.

Un habitant demande s'il y a eu une augmentation du nombre de voitures garées depuis l'arrivée du métro M11.

Olivier Stern répond qu'actuellement, on ne peut pas savoir. Mais si la Ville n'avait pas pris des dispositions, cela aurait été plus galère pour le quartier. Il ajoute que dans six mois, il pourra faire un retour d'expérience.

Un habitant demande qu'elle est la norme actuellement pour les places de parking dans les nouvelles habitations.

Olivier Stern répond que la norme est de 0,65 place par logement.

C. Stationnement payant et contraventions

Une habitante raconte que dans sa rue, l'ambiance entre voisins était bonne avant l'arrivée du stationnement payant. Depuis c'est la guerre des places.

Une habitante explique les abus de la part de la société qui contrôle le stationnement des véhicules. En effet, lors de la mise en place du stationnement payant, il n'y avait pas d'horodateur autour du square Clara Zetkin. Pourtant, elle a été verbalisée, ainsi que d'autres habitants. Elle a contesté ce PV, mais la société n'en a pas tenu compte et elle a reçu une majoration.

Olivier Stern explique qu'en effet, quelques « petits » dysfonctionnement ont eu lieu lors de la mise en place de ce système de stationnement payant. Il explique qu'il ne peut pas annuler globalement les PV, que chaque habitant doit se défendre seul. Cependant, il indique que les habitants ayant reçu des PV non justifiés doivent les payer. Ensuite, ils lui envoient la preuve de paiement avec le PV et il fera rembourser les habitants par la Ville.

Une habitante indique que l'avenue Aristide Briand est en zone Rouge entre la rue de la Demi-Lune et la rue Saint Denis. Donc, les voitures se déportent sur la rue Georges Méliès pour se garer, saturant la rue. Elle demande de mettre Aristide Briand en zone Verte.

Olivier Stern répond que la ville va regarder cette demande.

Une habitante demande pourquoi ne pas faire payer uniquement les visiteurs, donc les non-résidents.

Philippe Lamarche répond que cela est interdit par la loi, car c'est discriminant.

Une habitante fait le constat de la réduction des places de stationnements avec le « Plan Arbres » et le fait de rendre les places payantes. Elle demande donc pourquoi pas ne pas mettre une journée gratuite. Olivier Stern répond que cela est déjà le cas pour la zone Verte et qu'il y a gratuité le dimanche pour la zone Rouge (<https://www.montreuil.fr/stationnement>).

Olivier Stern explique qu'une expérimentation a été menée dans un autre quartier avec un retour en arrière en remettant toutes les places en gratuit. Trois mois après, les habitants voulaient remettre le stationnement payant, car ils ne trouvaient plus de places.

Une habitante demande quoi faire contre un agent Streeteo qui a agressé verbalement une autre habitante. Philippe Lamarche répond qu'il faut effectuer un signalement à la Ville. Il ajoute qu'un agent de délégation de service public doit se comporter respectueusement. Il faut que l'habitante porte plainte pour qu'il puisse aller discuter avec Streeteo.

D. Stationnement Personnes à Mobilité Réduite

Un habitant fait remarquer que les places « Handicapées » sont souvent squattées par d'autres. Olivier Stern répond qu'avec l'obligation de mettre la carte « Handicapée », les contrôles seront améliorés.

Une habitante demande la pose de ralentisseurs sur la rue Edouard Branly et la rue des Roches. Elle décrit aussi la place handicapée, au niveau du 117 avenue du Président Salvador Allende, où on ne peut pas ouvrir la portière à cause des bordures de trottoir. FRédéric explique c'est une demande faite depuis l'époque de Catherine Pilon, élue à la Ville de Montreuil quand Mme Voynet était maire. Il explique également qu'il avait déposé un projet de budget participatif, projet élu par les habitants, qui devait retravailler cette place, mais que malheureusement, il n'a pas été consulté pour la réalisation de son projet.

E. Voitures ventouses

Une habitante de l'Allée Joyeuse indique que des voitures tampons sont toujours présentes malgré les signalements effectués. Olivier Stern répond que si la voiture bouge un peu au cours de la semaine, cela revient à un changement de place.

F. Vitesse des véhicules

Un habitant indique qu'il y a une interdiction totale de stationner dans la rue du Petit Bois. Donc, les voitures roulent vite et les maisons tremblent. Il demande si la ville peut mettre des chicanes ou des dos d'âne. Olivier Stern répond qu'une étude sera menée cette année pour le réaménagement des rues de ce secteur en lien avec Rosny. Il ajoute que la pose de dos d'âne ne fera qu'augmenter les vibrations. Enfin, il rappelle que toute la ville est en zone 30 et donc les voitures ne devraient pas rouler si vite.

Dans la rue des Haies Fleuries, le positionnement des arbres a créé une belle ligne droite, ce qui permet à certains de faire de la vitesse.

3. Parole aux habitants

La Plénière ayant été très monopolisée par les questions sur le « Plan arbres » et le « Plan Stationnement payant », aucune question diverse n'a été posée.

La séance est levée vers 21h56.

CDQ BRANLY - BOISSIÈRE

3 AVRIL 2025





Au programme ce soir :

Bus et métro, fréquentation depuis l'ouverture de la ligne 11

Le stationnement payant modalités de fonctionnement

Dépose minute sur le boulevard de la Boissière

Évolution du plan vélo, le besoin d'une liaison Est-Ouest supplémentaire

Projets d'espace public autour des stations

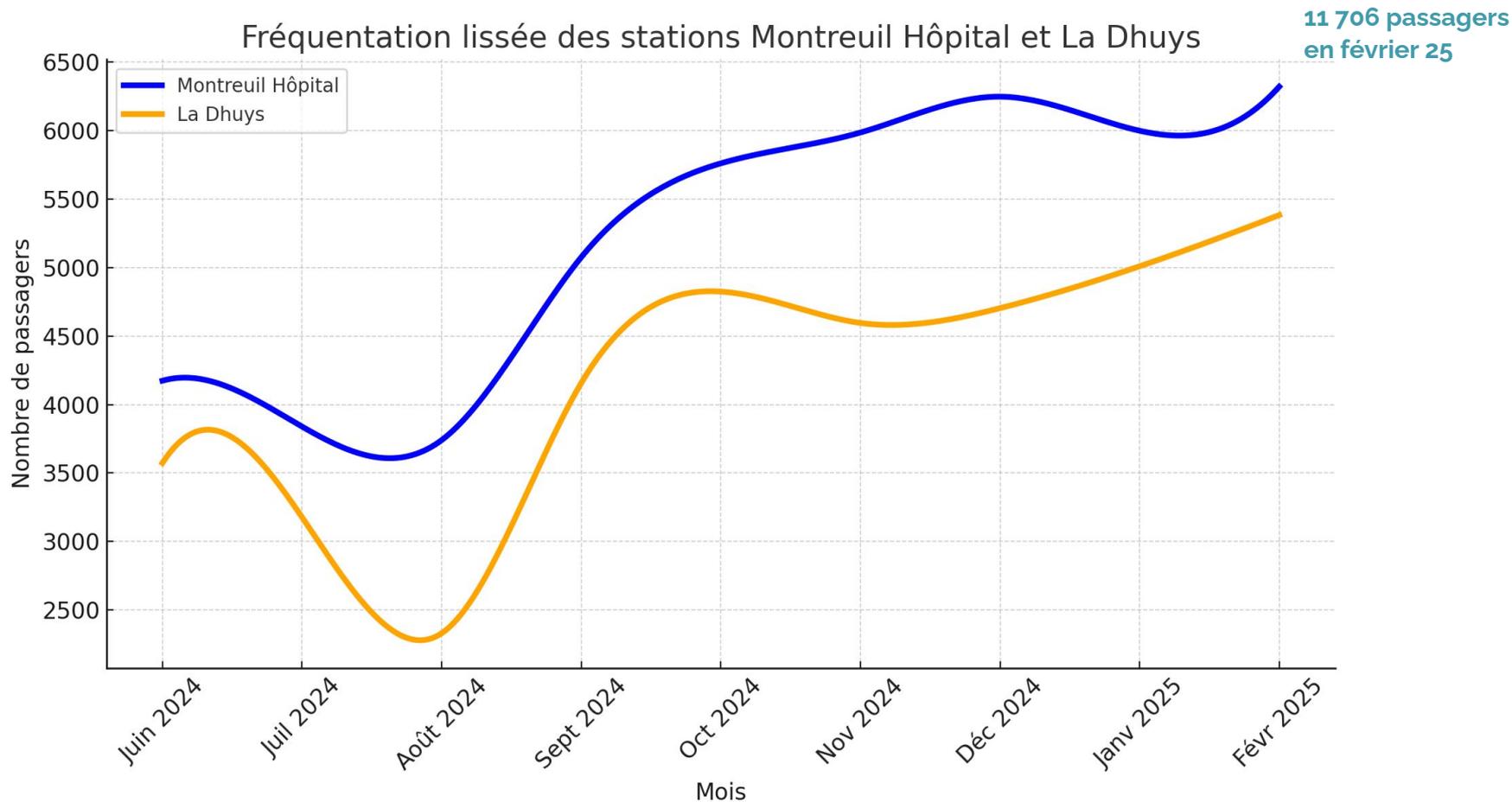
Plan de circulation dans la ZAC

Ouverture à la circulation du boulevard urbain

Bus et métro

Fréquentation depuis l'ouverture de la ligne 11

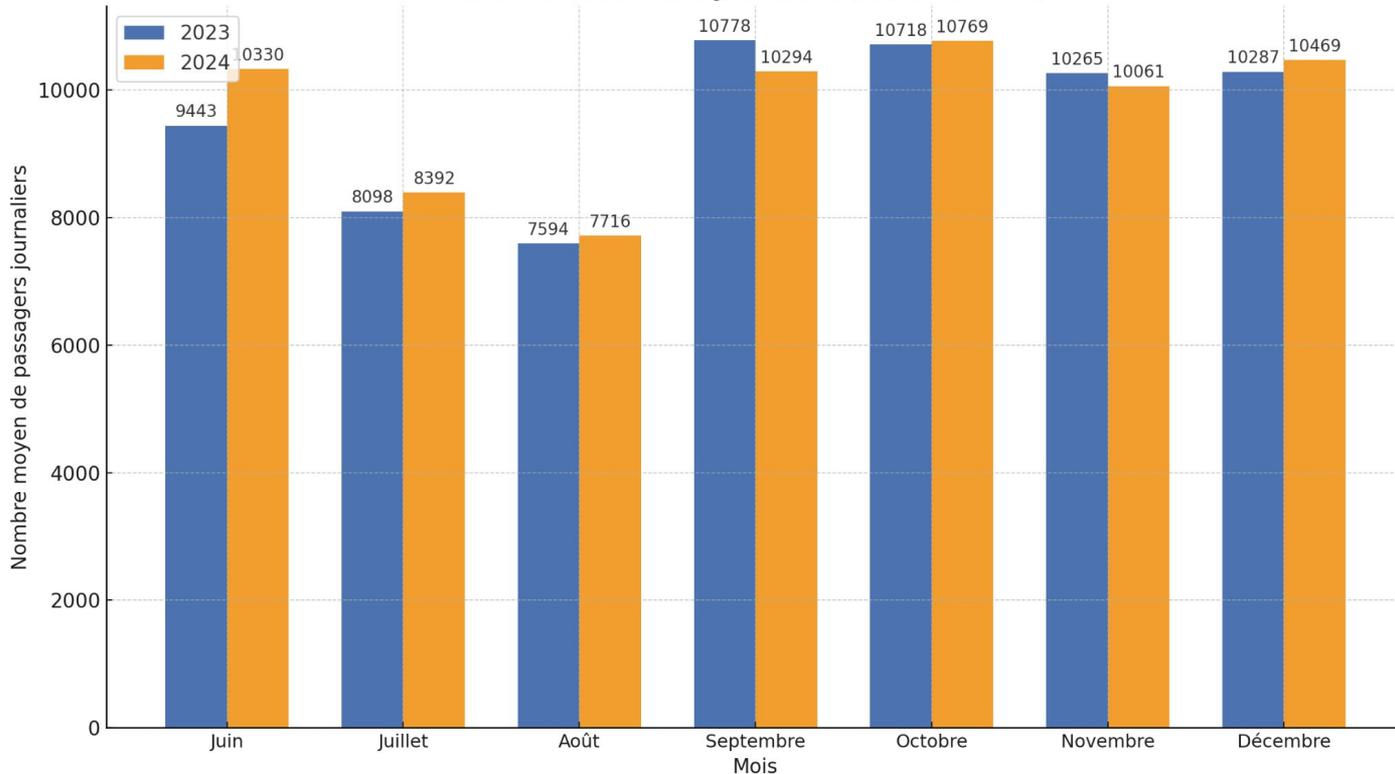
Un métro 11 en forte progression de fréquentation



Ligne 76

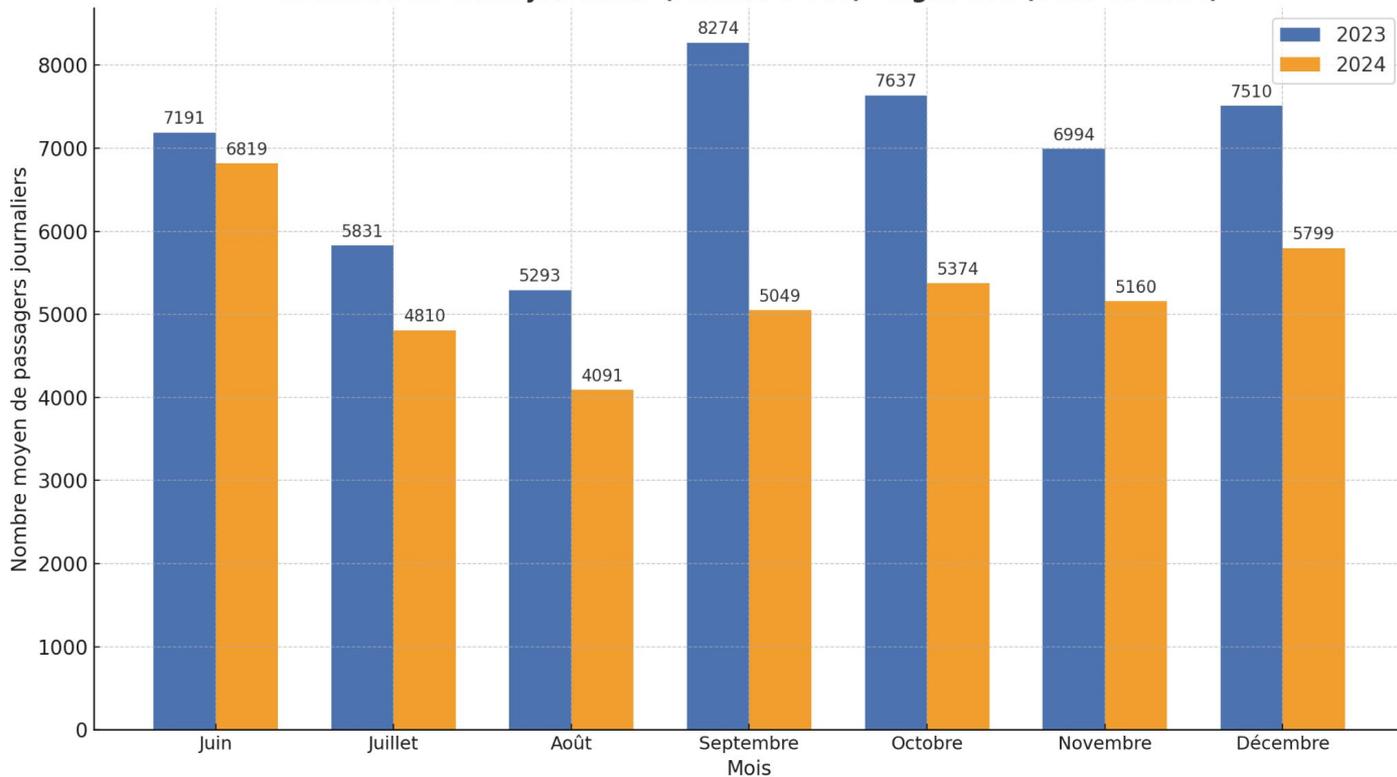
Relative stagnation, voire légère baisse du trafic qui pourrait s'expliquer par l'allègement d'offre côté Paris

Évolution du trafic journalier (2023 vs 2024)



Ligne 102

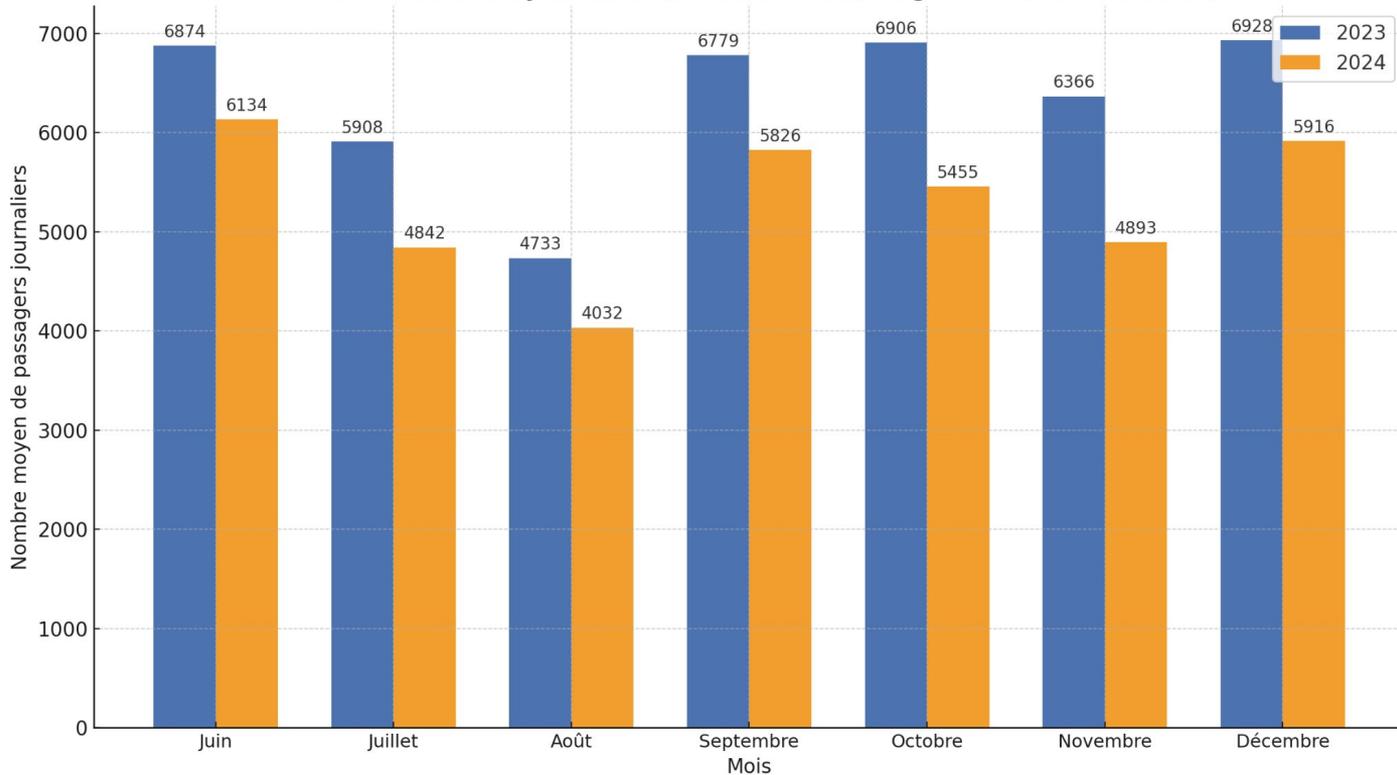
Évolution du trafic journalier (Montée à Vue) - Ligne 102 (2023 vs 2024)



Baisse de trafic de la ligne 102 qui est la conséquence du report vers la ligne 202 nouvellement créée. En superposant les trafics sur le tronçon commun entre Croix de Chavaux et Etienne Dolet, nous retrouvons le trafic d'avant

Ligne 116

Évolution du trafic journalier (Montée à Vue) - Ligne 116 (2023 vs 2024)

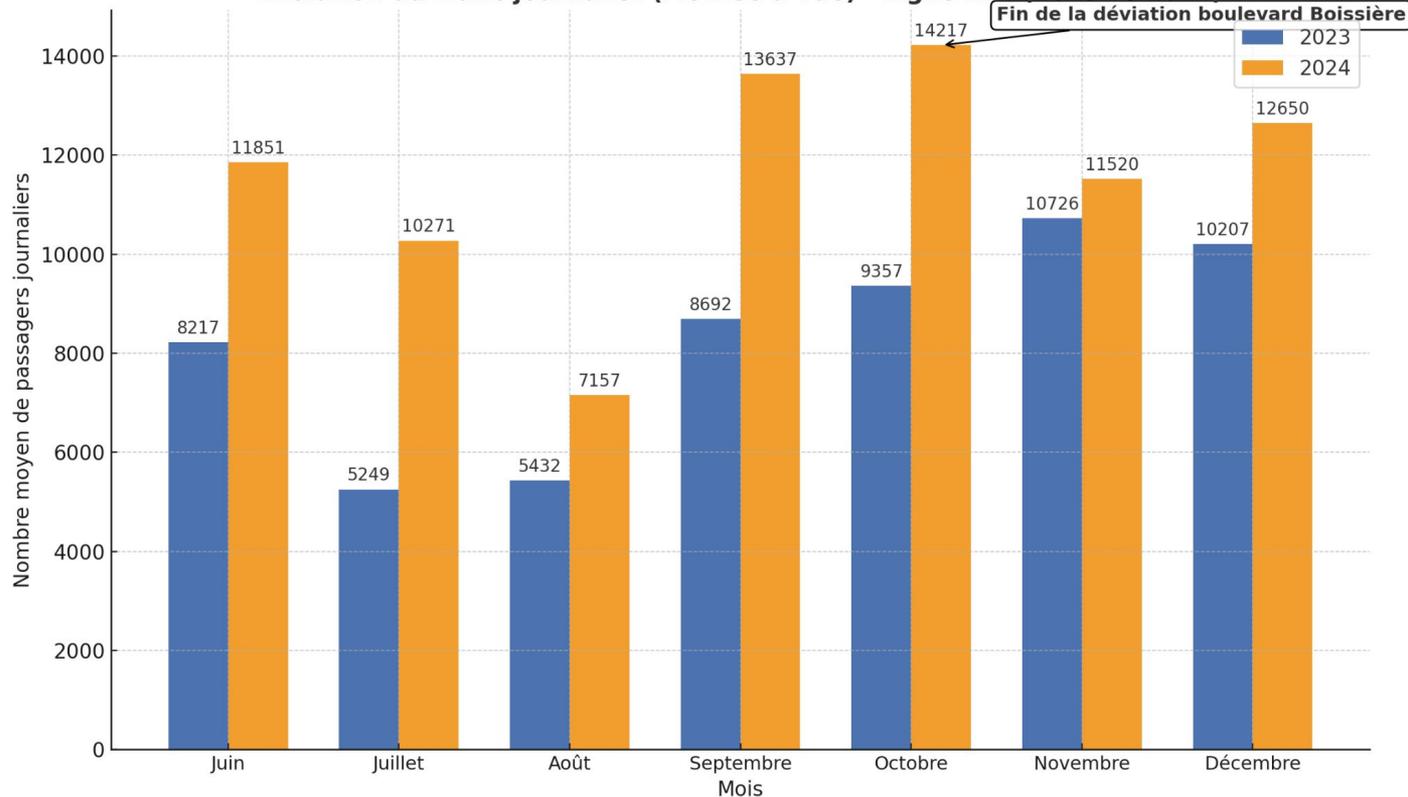


Perte de trafic à mettre en lien avec l'abandon du tronçon Croix d'Eau – Rosny-Bois Perrier qui était historiquement le plus chargé de la ligne.

Il semblerait que la ligne 116 n'ait pas encore trouvé son public et que les usagers s'en servent surtout par opportunité sur les tronçons communs avec d'autres lignes

Ligne 124

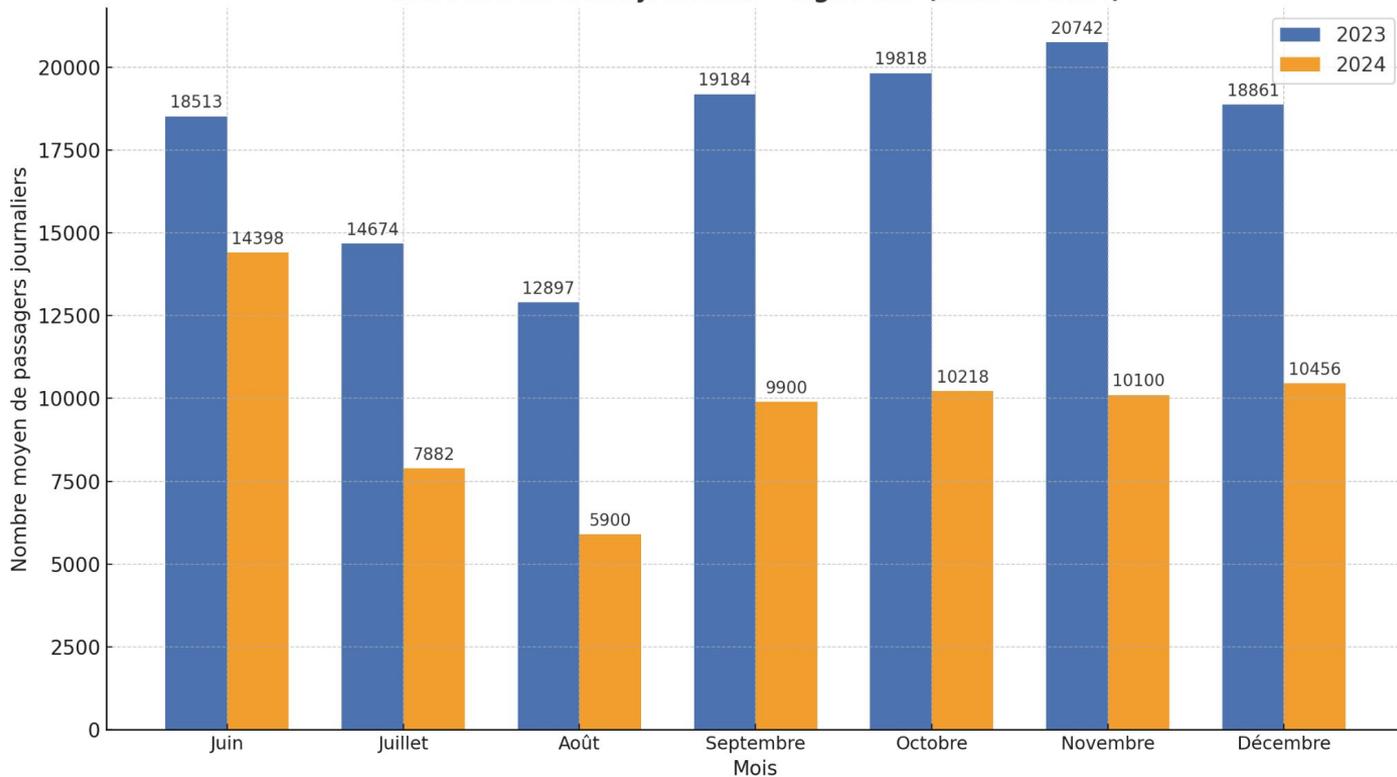
Évolution du trafic journalier (Montée à Vue) - Ligne 124 (2023 vs 2024)



Augmentation du trafic de la ligne est à mettre en corrélation avec le prolongement de la ligne. La RATP souligne un faible nombre de montées et de descentes à l'arrêt La Dhuis

Ligne 129

Évolution du trafic journalier - Ligne 129 (2023 vs 2024)

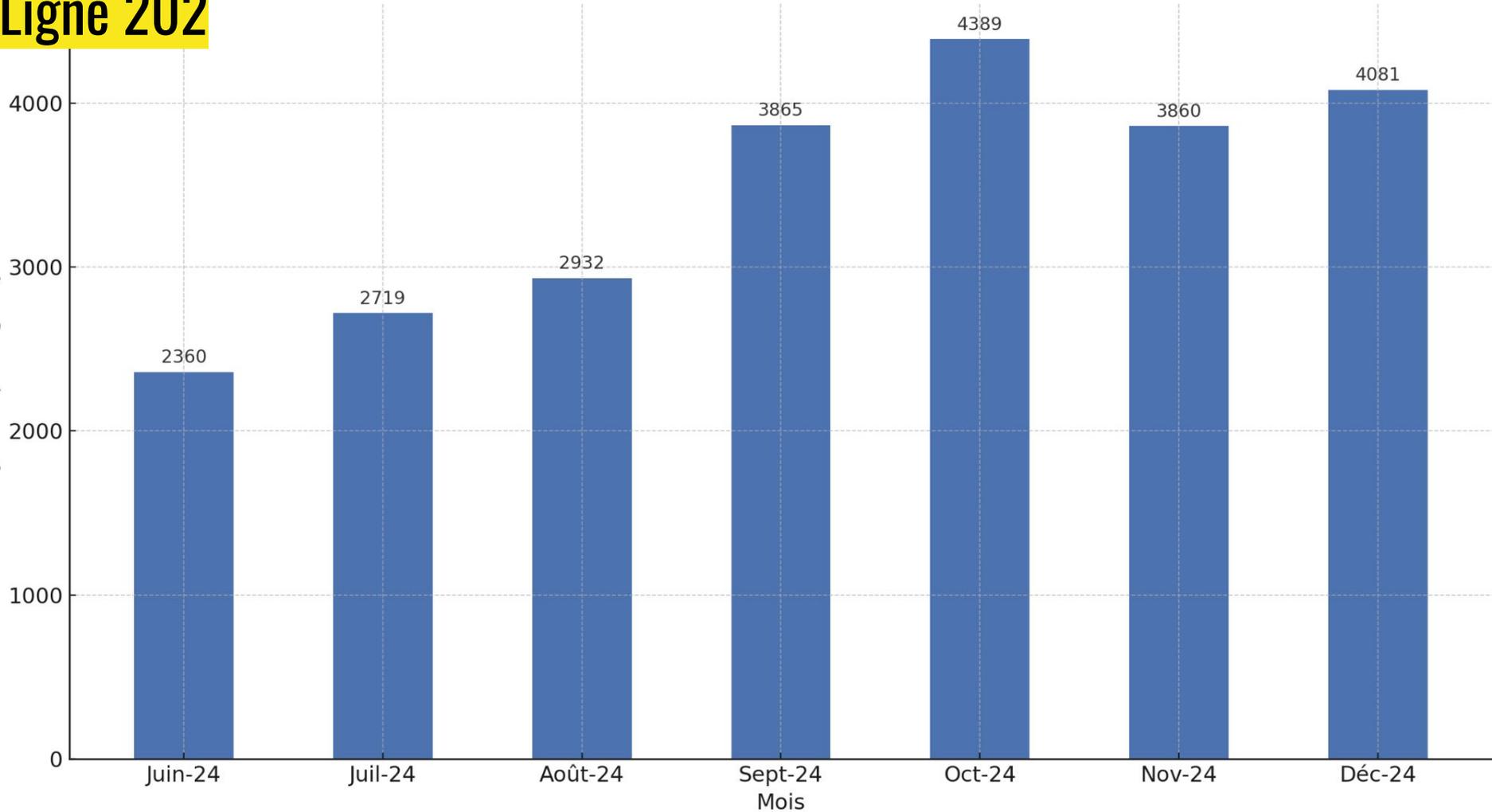


Baisse de fréquentation par deux en raison du report vers les stations M11, le raccourcissement de la ligne et l'offre plus faible entre Trois Communes et Romainville-Vassou

Ligne 202

Évolution du trafic journalier (Lundi à Vendredi) - Ligne 202 (2024)

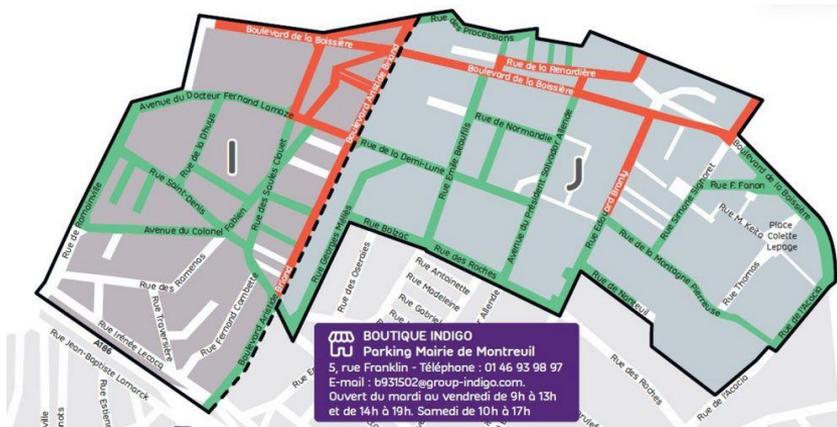
Nombre moyen de passagers journaliers



Le stationnement payant

Périmètre et fonctionnement

Le stationnement payant dans le Haut-Montreuil - Périmètre



Avec l'ouverture des stations de métro Montreuil-Hôpital et La Dhuys, les règles de stationnement ont évolué.

Objectif : privilégier les habitants et éviter la paralysie de la rotation du stationnement qu'occasionneraient des automobilistes venus de toute l'Ile-de-France, attirés par la possibilité de stationner gratuitement pour prendre le métro.

Deux zones ont été créées, **verte** et **rouge**.



La verte

- Payante de 9h à 19h
- Gratuite les week-end, jours fériés et en août
- Privilège les résidents grâce aux abonnements résidentiels



La Rouge

- Payante de 9h à 19h
- Gratuite le dimanche
- A proximité immédiate des stations de métro
- Durée du stationnement limitée à 2 heures

Le stationnement payant - Droit de stationnement résidentiel

Les tarifs préférentiels du stationnement résidentiel sont accessibles dès lors qu'un droit de stationnement résidentiel est ouvert.

Celui-ci peut être souscrit en ligne :
voirie.fr.parkindigo.com/montreuil

Ou à la **Boutique Indigo** ; Parking Mairie,
5 rue Franklin

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 19h. Le samedi de 10h à 17h.

Pièces à fournir :

- justificatif d'identité,
- carte grise,
- justificatif de domicile.

Au moment de votre souscription de droit résident, vous devrez choisir deux secteurs résidentiels mitoyens, dont celui correspondant à l'adresse d'habitation.

Attention : tout stationnement en dehors des deux secteurs résidentiels choisis vous expose à un **FPS** (34€).

Autour des nouvelles stations de métro Montreuil-Hôpital et La Dhuis, deux nouveaux secteurs ont été créés : **I** à l'ouest du boulevard Aristide-Briand et **J** à l'est.



Pour les personnes à mobilité réduite, le stationnement est gratuit dans les deux zones, dès lors que l'originale de la Carte Mobilité Inclusion Station est apposée derrière le pare-brise du véhicule.

Le stationnement payant - Abonnements résidentiels

Une fois votre demande de droit acceptée, vous pourrez choisir et payer votre formule d'abonnement résidentiel (jour, semaine, mois, trimestre ou année) :

- par Internet :
voirie.fr.parkindigo.com/montreuil
- via les applications **Indigo Neo**, **EasyPark**, **PayByPhone** et **Flowbird**
- à la **Boutique Indigo**.

Tarifs abonnements ayant-droit résidentiels

Forfait Journée	1,10€
Forfait Semaine	5,20€
Forfait Mensuel	20,40€
Forfait Trimestre	51,00€
Forfait Annuel	204,00€



Les abonnements jour et semaine peuvent également s'obtenir directement aux horodateurs.

Le stationnement payant - Focus sur les horodateurs virtuels



Un **horodateur virtuel** permet de payer son stationnement à partir d'un smartphone, sans télécharger d'application, ni créer de compte, en flashant un **QR-Code**. Le QR-Code renvoie vers une page web avec un identifiant unique de localisation et de tarification.

Un horodateur virtuel est **toujours en complément** d'un horodateur physique présent dans les environs.

Un ticket en **trois étapes** :

- Saisir la plaque d'immatriculation
- Saisir la durée et/ou le montant du stationnement souhaité
- Payer avec une carte bancaire

Un justificatif de paiement est alors délivré.

Horodateur virtuel
Code MZVG Zone verte Montreuil

Payez votre stationnement en ligne

VOTRE VÉHICULE
Plaque d'immatriculation AB123CD ✓
 Plaque Française

VOTRE PROFIL
TICKET VISITEUR ZONE VERTE

Horodateur virtuel
Code MZVG Zone verte Montreuil

TICKET VISITEUR ZONE VERTE

LE STATIONNEMENT
Heure de début 13:40 x Heure de fin 14:40 x
Durée - 1 h +
TARIF 2,60 €

TÉLÉCHARGER LA GRILLE TARIFAIRE

CONTINUER

Horodateur virtuel
Code MZVG Zone verte Montreuil

RÉCAPITULATIF
Plaque d'immatriculation AB123CD
Situation Ticket Visiteur Zone Verte

Date de début 02/04/2025
Heure de début 10:15:00
Date de fin 02/04/2025
Heure de fin 11:15:00

Zone de stationnement ZONE VERTE
Durée 1h
Tarif 2,60 €

PAYER

Arrêt minute

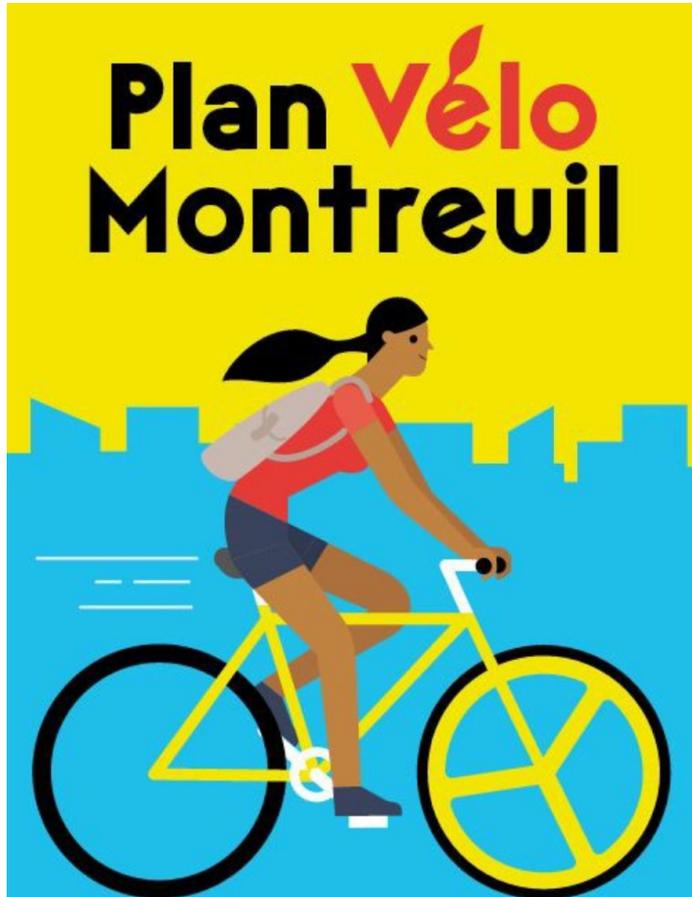
- 20 minutes de stationnement gratuites
- 4 places au total :
 - 2 places au 199 Bd de la Boissière (devant la boulangerie)
 - 2 places au 147 Bd de la Boissière (devant la pharmacie)



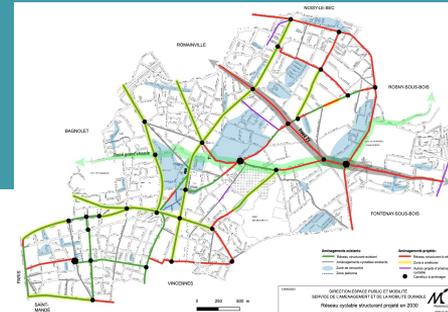
Borne Arrêt Minute

Évolution du plan vélo
Le besoin d'une nouvelle liaison
est-ouest

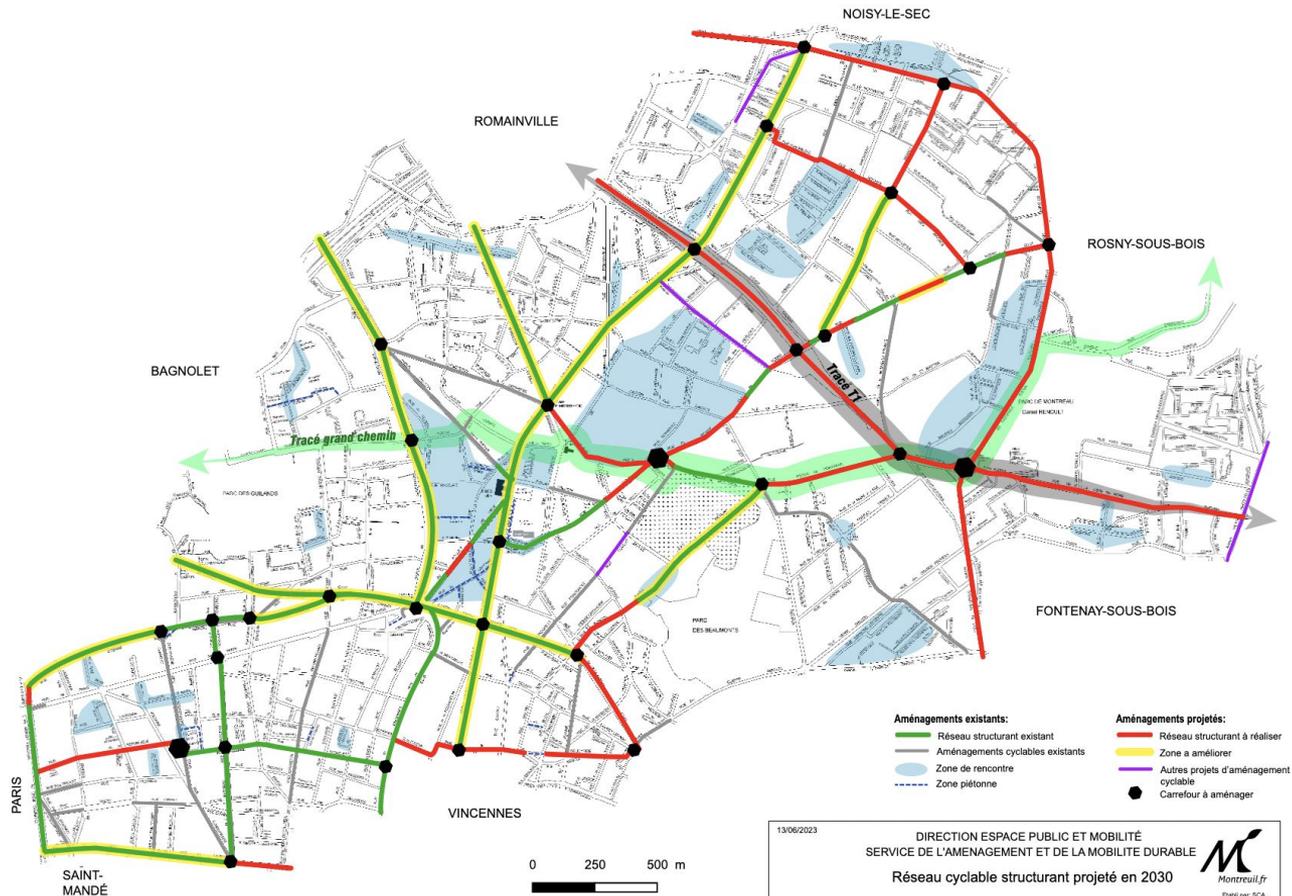
Une nouvelle stratégie à Montreuil : le Plan vélo 2023 - 2026



- Compléter le réseau structurant à l'horizon 2030
 - Aristide Briand
 - Nouveau boulevard
- Compléter le réseau Est - Ouest
 - Rue des roches
- Poursuivre le développement des zones de rencontres
- Poursuivre l'installation d'arceaux



Une nouvelle stratégie à Montreuil : le Plan vélo 2023 - 2026



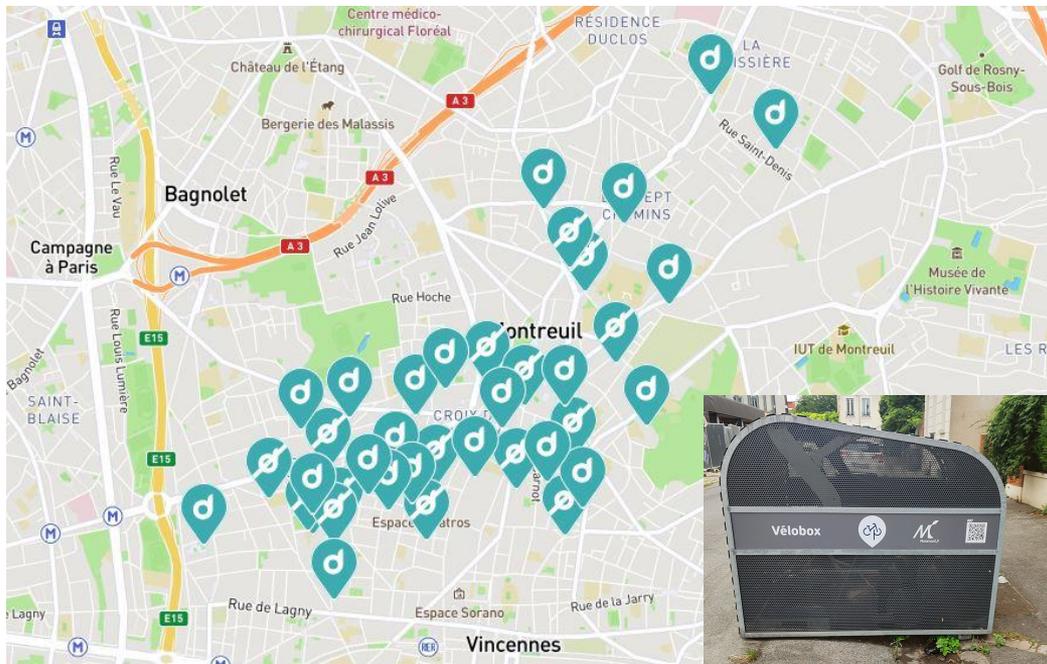
Stationnement vélo aux abords du M11

- Mise en place du stationnement assurée par la RATP
- En attente des projets du département, notamment sur le boulevard Boissière
- Stationnement couvert, en consigne et ouvert



- Nombres de places annoncées par la RATP à l'horizon 2026 :
 - Montreuil-Hôpital : 168
 - La Dhuis : 290

Véloboxes - Une solution sécurisée pour stationner son vélo.



Parking Vélos Vélobox n°26 – Saint-Denis

108 rue Saint-Denis 93100 MONTREUIL

Parking Vélos Vélobox n°36 – Pdt S.Allende

43 rue du Président S.Allende 93100 MONTREUIL

Les **Véloboxes** sont des espaces **fermés** et **sécurisés** pouvant accueillir jusqu'à 6 vélos.

40 Véloboxes sont aujourd'hui disponibles sur le territoire communal et permettent aux résidents d'accéder à une place pour leur vélo quand ils n'ont pas de solution à leur domicile.

Tarifs :

- Année : **56,10 €**
- Trimestre : **16,80€**

Abonnements :

diwio.com/cyclopark-montreuil

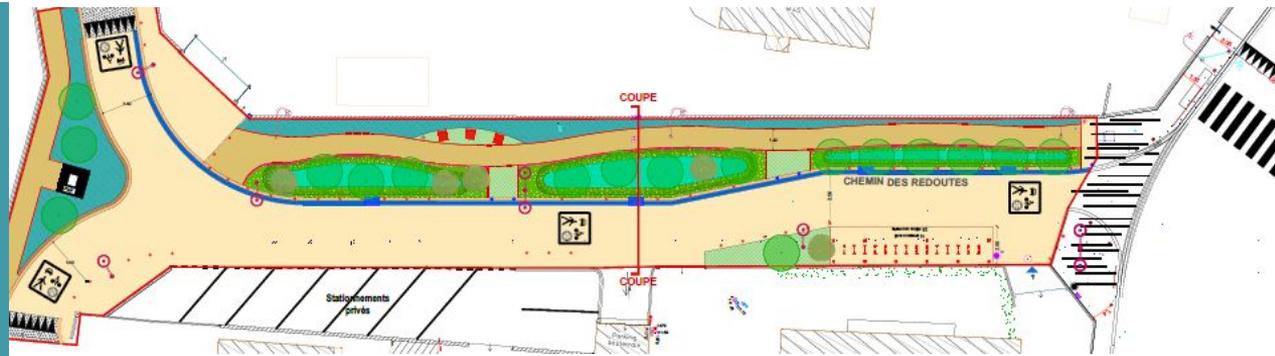
**Des nouvelles rues piétonnes
pour accéder aux stations**

Projets piétons autour du M11

Chemin des Redoutes

Lien piéton entre Rosny et Montreuil

Travaux à partir du S2 2025



Sente Eau de Paris

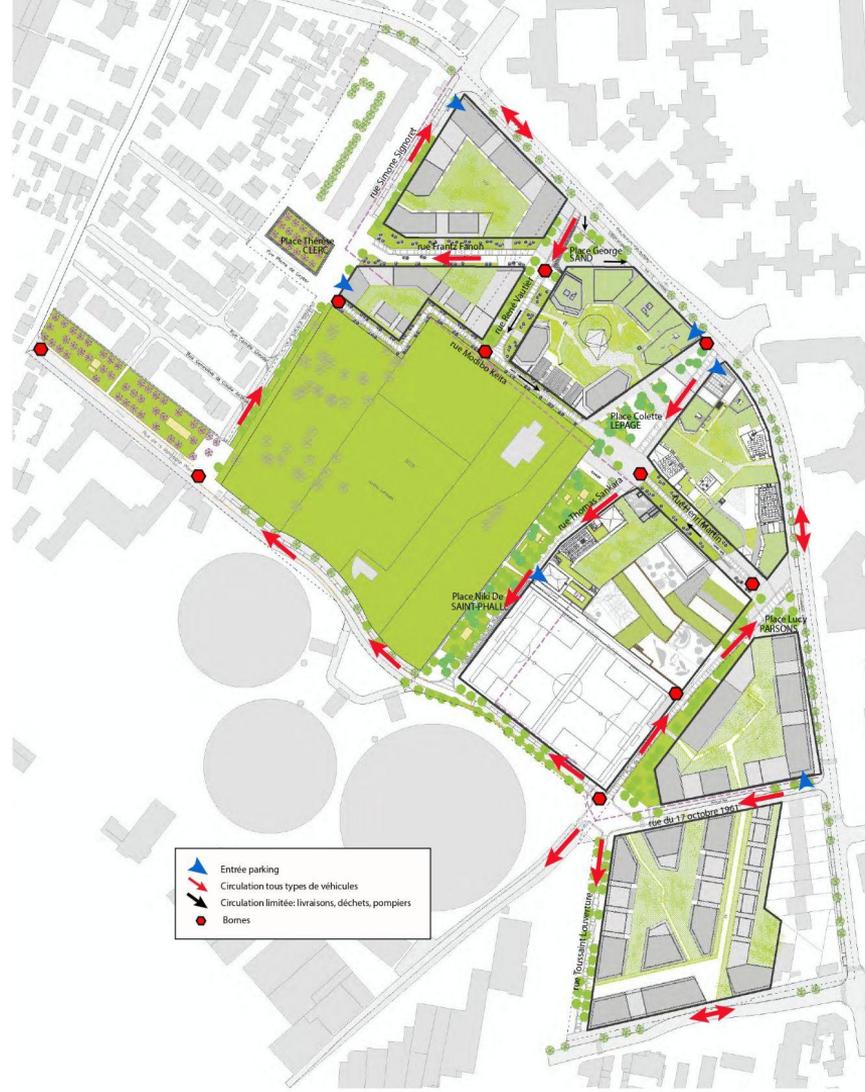
Lien piéton entre le métro et l'avenue du Colonel Fabien

Travaux à partir du S2 2025

ZAC Boissière Acacias
De nouvelles rues
Un nouveau plan de circulation

ZAC Boissière-Acacia

Plan de circulation



Calendrier prévisionnel espaces publics

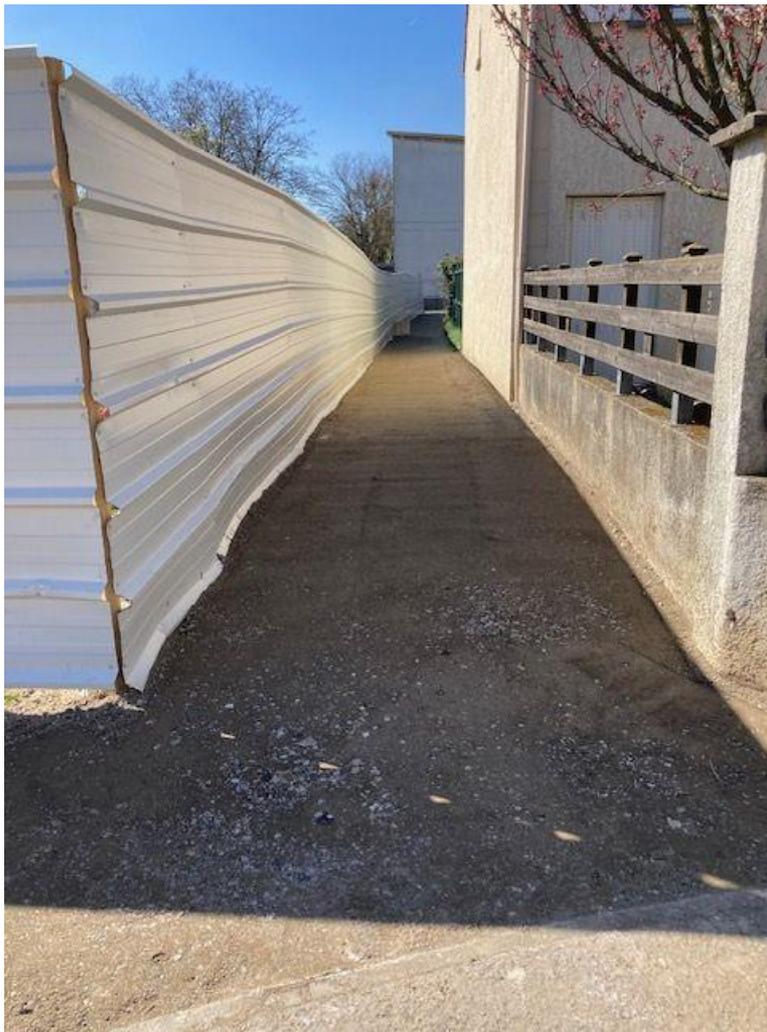
	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4
	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	4	5	5	5	5	6	6	6	7
Impasse P. Degeyter (réseaux)	◆								
Place R. Kasparian	◆								
Rue S. Signoret Nord	◆	◆							
Rue Franz Fanon		◆	◆	◆					
Rue Modibo Keita	◆								
Bd de la Boissière		◆	◆	◆					
Rue René Vautier			◆	◆					
Rue S. Signoret Sud et Montagne Pierreuse					◆	◆			
Abords ilot F (rue Acacia, rue du 17 octobre 1961 et Bd de la Boissière)							◆	◆	

Livraisons
ilots A et B

Livraison
ilot F



ZAC Boissière-Acacia- INFO



le chemin d'accès entre la rue Geneviève De Gaulle Anthonioz et la rue de la Montagne Pierreuse est terminé et ouvert aux piétons depuis cet après-midi .

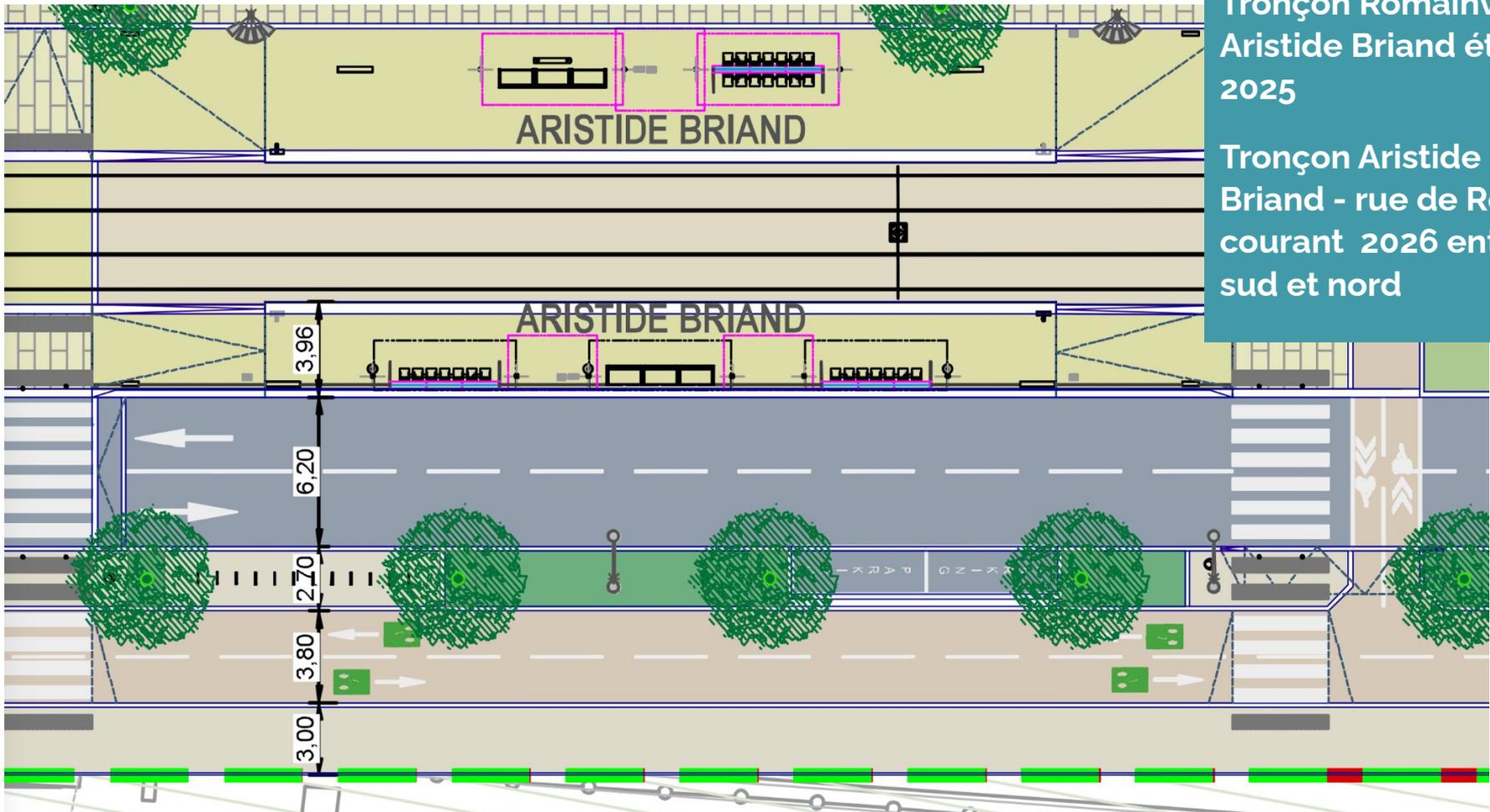
L'ouverture à la circulation du boulevard urbain

Et le tram T1 ?



- Mise en service de la ligne jusqu'à Montreuil Mûrs à Péches à l'horizon mi 2027 et la Tranche jusqu'à Val de Fontenay à l'horizon mi 2029
- La tranche 2 est financée par le volet mobilité 2023/2027 du CPER 2021/2027
- Les premières nouvelles rames TW20 sont mises en circulation depuis le 10 décembre sur le tronçon historique

Ouverture du boulevard urbain début 2026



Tronçon Romainville -
Aristide Briand été
2025

Tronçon Aristide
Briand - rue de Rosny
courant 2026 entre
sud et nord

Merci de votre attention
